

Inscription 2016-2017

N° du
Cadre réservé à l'administration de l'Université Ouverte

• Université Ouverte - Antennes

Je soussigné déclare m'inscrire à l'Université Ouverte, service commun de l'Université de Franche-Comté, et règle les droits d'inscription par chèque, à l'ordre de *Agent comptable de l'Université de Franche-Comté*

Montant : 41 euros (exonération possible : voir rubrique *Conditions d'inscription*)

** Il n'y aura pas de remboursement des droits d'inscription, quel qu'en soit le motif.*

NOM.....

Prénom.....

Profession ou dernière profession exercée
.....

Date de naissance/...../.....

Situation actuelle : retraité en activité
 demandeur d'emploi étudiant autre situation

Adresse.....
.....

CP.....Localité.....
.....

Tél. fixe-.....-.....-.....-.....

Tél. portable-.....-.....-.....-.....

Courriel
.....@.....

Étiez-vous déjà auditeur en 2015-2016 ? oui non

À , le/...../.....

Signature

N° du
Cadre réservé à l'administration de l'ADAUO

Je déclare adhérer à l'Association pour le développement des activités de l'Université Ouverte, ADAUO (association loi 1901, statuts consultables au siège de l'UO), association conventionnée avec l'Université et qui assure le tiers des enseignements et activités.

Adhésion : chèque de **33 euros** à l'ordre de ADAUO

**Aucune exonération de la cotisation n'est possible.*

NOM.....

Prénom.....

À , le/...../.....

Signature

Cours à effectif limité

Inscription limitée à un seul niveau par matière.

Montant en sus de l'inscription générale : **20 euros par langue**

• Dole

- Anglais débutant : Françoise Monjanel
- Anglais intermédiaires : Stéphane Goutte
- Anglais confirmés : Stéphane Goutte

- Espagnol débutants : Naïma Monier
- Espagnol confirmés : Naïma Monier

• Montbéliard

- Allemand pré intermédiaire : Miriam Jalmain
- Allemand conversation : Edwige Bainier

- Anglais pré intermédiaire : Marie-Josèphe Harding
- Anglais intermédiaire : Marie-Josèphe Harding
- Anglais conversation : Helen Masson

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Année 2016-2017

L'inscription à l'UO est ouverte à tous, sans considération d'âge, ni de diplôme.

Les inscriptions peuvent être prises tout au long de l'année (voir les dates de rentrées des antennes).

Le programme complet de nos activités sera mis en ligne le lundi 12 septembre 2016.

Site de l'Université Ouverte de Franche-Comté : <http://universite-ouverte.univ-fcomte.fr>

Pour vous inscrire :

Attention : l'inscription se prend au lieu de l'antenne habituelle.

- 1. Par correspondance :** Attention, toutes les antennes ne proposent pas ce mode d'inscription. A Lure ce mode d'inscription doit rester l'exception
- 2. Sur place :** Voir les permanences d'avant rentrée et l'accueil de l'antenne de Lure dans le catalogue général après le 22 septembre.

Liste des pièces à fournir :

- la fiche d'inscription complétée
- une photo d'identité récente (hauteur 2,8 cm / largeur 2,2 cm)
- le paiement de votre inscription réparti en :
 - 1 chèque pour les droits universitaires généraux d'un montant de 41€ à l'ordre de « *Agent comptable de l'Université de Franche-Comté* »
 - 1 chèque d'un montant de 33€ à l'ordre de « *ADAUO* »
 - 1 chèque pour les cours de langue à effectif limité (Dole et Montbéliard) de 20€ par langue à l'ordre de « *Agent comptable de l'Université de Franche-Comté* »

Conditions d'exonération :

L'exonération des seuls **droits universitaires** doit être demandée le jour de l'inscription. Elle est soumise à une **double condition** :

- ne pas être imposable à l'impôt sur le revenu ;
- avoir un revenu fiscal de référence ne dépassant pas 16 251€ en 2015 pour les personnes célibataires, veuves ou divorcées, 32 498 € pour les personnes soumises à une imposition commune. Il est nécessaire de fournir le dernier avis d'imposition.

Attention : l'adhésion à l'association ADAUO et aux cours à effectif limité ne peut faire l'objet d'aucune exonération.

Pour les **étudiants** régulièrement inscrits à l'Université de Franche-Comté, **l'exonération est de droit**, sauf pour l'adhésion à l'ADAUO et les cours à effectif limité. Merci de vous présenter le jour de l'inscription avec votre carte d'étudiant 2016-2017.

Aucun remboursement ne pourra intervenir après l'inscription, quel que soit le motif de la demande.